

Commission Formation du Jeudi 28 novembre 2019

Relevé de Conclusions

15 présents dont 10 votants et 4 procurations (total 14 votants)

| DÉLIBÉRATION | Responsables de la mise en œuvre (si nécessaire) | RÉSULTAT DU VOTE |
|--|---|------------------------|
| 1- Vote - Validation du compte-rendu Commission Formation | | |
| Commission Formation du 17.10.2019 | <i>Aff. Générales</i> | Approuvé à l'unanimité |
| PARTIE A | | |
| 2- Point accréditation | | |
| Présentation de l'organisation en blocs de compétences et modules prévue pour le Séminaire du 10.01.2020. Mise en œuvre sur APOGEE par la suite. Validation des compétences : attention particulière à porter sur les règles fixées. | <i>Resp. de formations</i> | Pas de vote nécessaire |
| 3- Calendriers des formations | | |
| <p><u>Demande</u> : présentation en Commission Formation du 13.02.2020 des calendriers de chaque formation. <u>Rentrée universitaire</u> : 24.08.2020 <u>CFVU</u> : vote créneaux 1h30 pour janvier 2020 <u>UFR STAPS</u> : dérogation demandée pour garder des créneaux 2h jusqu'à la prochaine accréditation</p> | <p style="text-align: center;"><i>JC WECKERLE</i> <i>Resp. de formations</i></p> | Pas de vote nécessaire |

| 4- Préparation séminaire 10 janvier 2020 | | |
|--|---------------------------------|------------------------|
| <p>Organisation des blocs de compétences. Module avec titre « parlant » pour étudiants et professionnels. Peut être rattaché à un ou plusieurs blocs. Pas de compensation entre blocs. Aspect techniques de mise en œuvre à garder à l'esprit lors de la construction.</p> | <i>Resp. de formations</i> | Pas de vote nécessaire |
| 5- Ajout aux règlements MCC | | |
| <ul style="list-style-type: none"> • <u>Cas des étudiants blessés</u> Point déjà débattu en Commission Formation. Possibilité de tenir compte des notes déjà obtenues pour un étudiant blessé en cours de semestre. Demande : les responsables de formations doivent rappeler cette règle pour les CCF2. • <u>Nature des certificats médicaux</u> Rappel : il est du ressort et libre arbitre de l'enseignant d'apprécier la recevabilité du certificat présenté par l'étudiant. Document type à mettre en place. → Mention à ajouter dans les MCC <p><u>Point porté à l'ordre du jour de la Commission Formation du 13.02.2020</u></p> | <i>JC WECKERLE</i> | Pas de vote nécessaire |
| 6- Heures APPN L2 | | |
| <p>Présentation de l'historique des débats et votes à ce sujet lors des Commissions Formations des années précédentes.</p> <p>Problématique : surcoût important des heures APPN en L2</p> <p>D'ici la Commission Formation du 13.02.2020, présentation et détail de l'organisation des APPN</p> | <i>S. MEYER Groupe APPN</i> | Pas de vote en l'état |

PARTIE B

7- Point dossiers vacataires d'enseignement 2019-2020

| | | |
|--|-----------------------|------------------------|
| Tableau état des lieux des dossiers vacataires au 18.10.2019 Envoi aux membres de la Commission Formation Rappel : dossier incomplet → pas de contrat possible → pas de mise en paiement possible des heures | <i>Aff. Générales</i> | Pas de vote nécessaire |
|--|-----------------------|------------------------|

8- Questions diverses

| | | |
|---|--|------------------------|
| <ul style="list-style-type: none">• <u>Actualisation du modèle de dispense d'assiduité</u> Date limite de dépôt au 02.02.2020 Si DA en cours de semestre, délai de 15 jours pour sollicitation du responsable de formation. Si demande de DA entre CCF1 et CCF2, possibilité de ne conserver que la note de CCF1.• <u>Relance étudiants</u> Il est demandé aux responsables de formation d'inviter les étudiants à régulariser leur inscription (carte étudiant ou vignette à récupérer) | | Pas de vote nécessaire |
|---|--|------------------------|